



HAL
open science

“ Paysagéités de la représentation ”

Catherine Chomarat-Ruiz

► **To cite this version:**

Catherine Chomarat-Ruiz. “ Paysagéités de la représentation ”. Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, 2011. hal-03849446

HAL Id: hal-03849446

<https://hal.science/hal-03849446>

Submitted on 11 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catherine Chomarat-Ruiz

Paysagésités de la représentation

Landscapings of Representation

19/01/2011

Résumé

Le texte publié correspond au discours de soutenance d'habilitation à diriger des recherches de Catherine Chomarat-Ruiz, prononcé le 11 janvier 2011, à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille. Préparé sous la responsabilité scientifique de Jacques Leenhardt (directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales), ce diplôme lui a été accordé par un jury composé d'Augustin Berque (directeur d'études à l'EHESS, Paris), de Pierre Donadieu (professeur à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille), de Michaël Jakob (professeur à la Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture, Genève), de Monique Mosser (ingénieur de recherches au CNRS, Centre André Chastel, Paris) et de Claude Reichler (professeur à l'université de Lausanne). Après avoir brièvement rappelé le contenu du dossier déposé en juin dernier, ce discours expose ce qu'il en est de la «paysagétique» - science unitaire du paysage dont elle instruit l'hypothèse - et de son programme scientifique pour les six ans à venir.

The text published corresponds to the viva voce of the thesis for the habilitation of Catherine Chomarat-Ruiz, delivered on 11 January 2011, at the École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles-Marseille. It was prepared under the direction of Jacques Leenhardt (supervisor at the École des hautes études en sciences sociales). She was granted this diploma by a jury made up of Augustin Berque (supervisor at the EHESS, Paris), Pierre Donadieu (professor at the École nationale supérieure du paysage of Versailles-Marseille), Michaël Jakob (professor at the Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture, Geneva), Monique Mosser (research engineer at the CNRS, André Chastel Centre, Paris) and Claude Reichler (professor at the university of Lausanne). After having briefly reminded the audience of the content of the thesis submitted last June, this viva explains what is the situation of "landscapetics" - a unitary science of landscape introduced by herself - and of her scientific programme for the next six years.

Texte

Discours de soutenance d'Habilitation à diriger des recherches¹ en « Philosophie et sociologie », soutenue le 11 janvier 2011 à l'École nationale supérieur du paysage de Versailles

Jury

Jacques Leenhardt, directeur d'études à l'EHESS, Paris, en a assuré la direction.

- Augustin Berque, directeur d'études à l'EHESS, Paris
- Pierre Donadieu, professeur à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille
- Michaël Jakob, professeur à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, Genève
- Monique Mosser, ingénieur de recherches au CNRS, Centre André Chastel, Paris
- Claude Reichler, professeur à l'université de Lausanne

composaient le jury

Introduction

Je vous remercie d'avoir accepté de faire partie de mon jury d'habilitation à diriger des recherches (HDR) et d'être présents, aujourd'hui, à cette soutenance.

Dans cette entrée en matière, j'ai pris le parti de synthétiser, du point de vue de mes recherches, mon engagement scientifique et administratif, puisque la finalité d'une HDR est d'assurer la direction d'études doctorales dans une voie aussi novatrice que possible et, éventuellement, de diriger une équipe de recherche. Afin de pleinement soutenir, d'empêcher cette entreprise de fléchir, je vais surtout développer ce qui ressortit à cette science du paysage dont j'instruis l'hypothèse. J'expliquerai ainsi mes avancées depuis juin dernier, date de remise de mon dossier à l'EHESS², en d'autres termes mon programme scientifique pour les années à venir, son inscription dans le Larep³, du point de vue de mes doctorants et des liens possibles avec les travaux de mes collègues chercheurs et praticiens. Eu égard aussi à mon enseignement au sein de l'ENSP⁴, à mes étudiants paysagistes et mastérisants.

Le résumé

Mon dossier d'HDR se compose de deux livres - qui traitent de la conception de l'espace inhérente à des parcs

singuliers des XIXe et XXe siècles -, d'une traduction d'un des plus anciens traités de jardin d'ornement - l'*Agricultura de jardines*, de Gregorio de los Ríos, de 1592 -, d'un choix d'articles regroupés en quatre moments constitutifs de mon parcours depuis mon doctorat, à savoir la « Textualité » (1994-1996), les « Référents politiques et artistiques » (1995-2009), « Histoire et esthétique des jardins » (2004-2010), « Épistémologie et sciences du paysage » (2007-...). Sans oublier un document qui synthétise ces publications et réalisations, retrace l'itinéraire qui conduit des premières expériences de recherche et d'enseignement à mon poste actuel de maîtres de conférences (1987-2007⁵).

Clé de voûte de l'ensemble, celui-ci témoigne d'un parcours atypique. Atypique, ce cheminement conduit de l'enseignement de la philosophie à l'histoire des jardins et des projets de paysage, puis à l'épistémologie (notamment à l'EHESS⁶, en relation avec la représentation du paysage urbain, séminaire de Jacques Leenhardt, mon « garant » d'HDR). Atypique, il entrelace cette activité d'enseignant chercheur avec la représentation de l'ENSP auprès de la DGER⁷ (2007), la direction du Larep (2008), la création de la revue électronique Projets de paysage (2009)... Atypique, ce parcours l'est surtout en raison des objets que l'on y rencontre : jardins, parcs, paysages, projets de paysage... Et il l'est enfin de par les champs disciplinaires convoqués au gré d'une ligne qui serpente de l'esthétique (de la rhétorique des textes littéraires) à l'épistémologie des sciences du paysage (projet de paysage), en passant par une interrogation éthique et politique concernant notre monde.

La finalité de cette synthèse est donc d'établir la cohérence d'un trajet sinueux ; cohérence qui tient à une obsession unique : la représentation écrite et graphique du réel, les questions qui ressortissent à la représentation et à son référent réel et, en dernier lieu, à son référent paysager.

D'où le titre de cette HDR et la couverture de ce document de synthèse. *Paysagésités de la représentation* y lit-on, alors même qu'on y voit une photographie de paysage, la même photographie soulignée par un cadre, la définition de la « paysagésité », soit la « signification paysagère d'un espace ». Par ce clin d'œil à *Une et trois chaises* de Joseph Kosuth, je me suis amusée à interroger ce « qui fait paysage pour un observateur ». Est-ce le paysage réel (qui n'en demeure pas moins photographié), le paysage photographié (c'est-à-dire seulement photographié à cadré - ou encadré), le paysage saisi comme une propriété de l'espace tombée sous l'œil d'un observateur (dont la définition est reproduite) ? Car le paysage semble indissociable de sa représentation : mais est-il pour autant tout entier dans sa représentation, voire que représentation ?

Nous y reviendrons. Je voudrais à présent m'attacher à la « Paysagétique ».

La paysagétique

Le point de départ de cette entreprise intellectuelle est double. D'une part, il a trait à la création d'un jardin qui fut jadis le mien, dans le pays de Caux et à l'histoire des jardins qui fut une révélation. Ayant entrepris des études relatives aux « Jardins historiques », au « Patrimoine » et au « Paysage » - pour reprendre l'intitulé de la formation dirigée par Monique Mosser à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles -, j'ai en effet écrit l'histoire d'un jardin très particulier, à savoir le parc à fabriques du baron de Castille (Uzés).

Cette étude, publiée en 2005, posait trois problèmes passionnants⁸. Elle montrait comment les vicissitudes connues par ce parc, son incompréhension trouvaient leur origine dans des préjugés d'ordre esthétique. Au plan de la méthode, cette étude d'un parc, qui ne se distingue pas d'un domaine agricole ponctué par de petits édifices architecturés, signifiait la nécessité de ne pas figer l'existant tout en maintenant la question patrimoniale au cœur du projet. De façon plus précise, elle laissait entrevoir l'enjeu social et économique d'un développement territorial et la nécessité, pour l'historien, d'anticiper une forme de participation des habitants.

En somme, l'histoire des jardins montrait à la fois ses limites et son possible renouveau dès lors qu'elle était aux prises avec des questions concernant les qualités formelles d'un espace comprenant une dimension patrimoniale, paysagère et territoriale. L'idée d'une épistémologie de l'histoire des jardins a alors germé. Les jalons en ont été posés deux ans plus tard dans un autre livre, en partant cette fois du parc d'un musicien, William Christie (*Jardin de paradoxes*, 2007⁹).

Mais la paysagétique trouve aussi son point de départ dans mon recrutement à l'ENSP, dans les questions inhérentes au paysage et au type de projet qui le façonne. On sait que la commande, publique à 90 %, se situe à l'échelle - au sens paysagiste - du territoire. J'ai tenté de penser la tension entre la singularité d'un parc (privé) avec la notion de bien commun dont participe le paysage ; soit un problème d'ordre éthique. Je rencontrai aussi la nécessité de mettre au jour des catégories qui, pendant du pittoresque et du sublime pour les XVIIIe et XIXe siècles, seraient constitutives d'une esthétique pour les paysages de notre temps (XXe-XXIe siècle). Enfin, je me confrontai à un problème épistémologique. Citer l'article 1 de la *Convention européenne du paysage* (Florence, 2000¹⁰), sans affronter ce que signifie cette « interrelation » de nature et de culture qui caractérise le paysage, me paraissait relever d'une sorte de paresse intellectuelle. Situer le projet de paysage entre la gratuité de l'art et la normativité des sciences - sciences de l'homme et de la société, d'une part, sciences de la nature, d'autre part - m'est apparu bien pauvre ; peu intelligible au regard de cet ensemble d'opérations, entre démarche et méthode, allant d'une approche sensible d'un site à la formalisation - littéralement la « mise en formes » plastique et logique - de ce qu'il faudrait faire pour lui conférer un état plus

satisfaisant. C'est l'objet même - le paysage -, l'interaction entre les sciences susceptibles d'éclairer l'outil d'intervention sur le paysage - le projet - et l'intervention elle-même - la réalisation paysagiste - qui me semblaient souffrir d'un déficit de connaissances partageables.

Par conséquent, le point de départ de la paysagétique résidait dans l'intuition que l'horizon interdisciplinaire mobilisé pour connaître les jardins et les paysages n'était pas entièrement satisfaisant. Et que la masse critique de textes désormais disponibles posait la question d'une unité des sciences poétiques, pratiques et théorétiques pour agir, partager (transmettre) connaître, le paysage.

Mes premiers articles et communications qui font mention de ces questions datent de 2007. Je pense, par exemple à « L'art et la science à l'épreuve du paysage » ; ou à « Une science du paysage favoriserait-elle la rencontre entre artistes et politiques¹¹ ? » Ils ont été complétés par une réponse à un appel blanc de l'Agence nationale pour la recherche (ANR), tenté en commun avec un autre membre du Larep (Pierre Donadieu), le CNRS, et plus précisément le Centre André Chastel (Hervé Brunon), et l'Inra, dont l'équipe Proximités (Luc Bossuet, André Torre). Notre projet n'a pas été retenu. Mais, dès 2008, il s'est transformé en séminaire, à l'EHESS, avec le soutien de Jacques Leenhardt, qui est devenu un membre actif de l'équipe, et celui d'Augustin Berque. Il a impulsé la ferme décision de préparer mon HDR.

La méthode de travail pour élaborer cette paysagétique comporte, elle aussi, deux versants. Un versant critique ; un versant constructif. Afin de saisir le paysage dans sa complexité, de ne pas se contenter des termes d'« interrelation », d'hybridation » et autre « mixte », cette « nouvelle » science devait se situer, dès la définition de son objet, par-delà les oppositions nature/culture, art/science. Pour ne pas s'identifier à une discipline paradigmatique dans le champ du paysage, il fallait qu'elle se distingue des disciplines scientifiques qui, à partir du XIXe siècle, se sont proclamées ou ont été assimilées à la science du paysage. Je pense, entre autres exemples, à la phytogéographie d'Alexandre de Humboldt, à la géo-agronomie de Jean-Pierre Deffontaines, à la sitologie de Bernard Fischesser, à l'esthétique de Rosario Assunto, à l'écologie du paysage selon Françoise Burel et Jacques Baudry... Il s'agissait par conséquent d'entreprendre la critique, du point de vue du paysage, de la discipline dont chacun des membres de notre équipe constituait un représentant afin de repérer les obstacles épistémologiques, les paradigmes qui ont pu faire obstacle à l'émergence de cette métascience, sachant qu'elle se situerait dans l'épuration de l'existant et non dans le fantasme d'une nouvelle totalité englobante.

Sur un versant constructif, il fallait situer cette paysagétique par rapport aux travaux qui, depuis une trentaine d'années, partagent une ambition comparable. Je pense à la notion d'anthroposystème de Joëlle Burnouf, à l'archéogéographie de Gérard Chouquer, à la mésologie d'Augustin Berque, à l'esthétique chez Massimo Venturi Ferriolo, à la notion de recherche-projet d'Alain Findeli, pour ne citer que quelques-uns d'entre eux.

Et, simultanément, il fallait porter une attention particulière aux théories du paysage et à la démarche de projet de paysage dans la mesure où le paysagisme réunit des concepts pour projeter - la démesure, l'analyse inventive, le jardin planétaire, l'horizon...-, et mobilise des concepts pour connaître et pour penser - l'artialisement, le milieu, etc.

Petit bilan. Ce travail entre dans sa quatrième année d'existence. Il est apparu qu'il était inopérant de vouloir arrêter le jeu des définitions possibles du paysage ; mais que cela ne faisait problème que si l'on s'attachait à l'essence plutôt qu'aux caractéristiques du paysage. Que les emprunts aux démarches autant qu'aux méthodes, aux arts autant qu'aux sciences, par les *sciences of landscape design* n'engendraient une difficulté que dans la perspective d'un primat de la théorie sur la pratique empirique. Que les braconnages multiples opérés par ces mêmes sciences dans les domaines des *sciences of nature* et des *sciences studies* n'étaient sources de difficultés qu'à la condition de préférer le fantasme d'une unité de ces trois domaines à ce que je désignerai volontiers par le terme de « confluence¹² ».

Au-delà des liaisons lâches entre les disciplines (multidisciplinarité dépassée), d'une recombinaison ou d'une intégration éventuelle des champs scientifiques (interdisciplinarité insatisfaisante), d'un corps de connaissances qui transcende les frontières disciplinaires sans renforcer aucune des disciplines existantes (transdisciplinarité souhaitable mais limitée), on peut repérer, en effet, « une confluence ». Sous l'impact d'une incitation politique et éthique à la conservation de la biodiversité pour un mieux-être des humains et des non-humains, exhortation partiellement énoncée par les *Convention de Rio* (1992) et la *Convention européenne du paysage* (2000), l'élaboration d'un savoir-faire associant sciences, techniques et arts du paysage s'esquisse et se théorise désormais, au plan international, dans le champ des *sciences of landscape design*.

En somme, trois éléments sont à retenir pour progresser. Pour justifier la création d'une science, on procédait, depuis le XIXe siècle, en définissant un nouvel objet d'étude, une méthode propre, un champ disciplinaire pertinent. Ce travail de trois ans confirme, en premier lieu, ce que les épistémologues savent fort bien, à savoir que c'est là une approche obsolète des sciences à laquelle la paysagétique échappe comme d'autres élaborations scientifiques comparables s'y sont soustraites à je renvoie, sur ce point, aux travaux de Bernadette Bensaude-Vincent¹³. Le deuxième élément tient à la singularité de cette entreprise, c'est-à-dire à la confluence épistémologique qui confère peut-être à cette paysagétique naissante une fonction paradigmatique à l'égard des savoirs et des savoir-faire. La paysagétique n'en est donc plus comme c'était encore le cas en juin 2010, à

l'étude des interrelations des champs disciplinaires - poétique, pratique et théorique - qui ont étudié le paysage. Cette transdisciplinarité traitant toutes les sciences à égalité, elle ignore ainsi le jeu de forces qui les anime. C'est bien plutôt l'étude métadisciplinaire de cette confluence épistémique qui, sous l'impact d'une décision politico-éthique, advient, d'une part, au plan des emprunts que *landscape designers* font aux sciences, aux techniques et aux arts en matière de démarches, de problématiques, de concepts, de théories pour concevoir et réaliser le paysage et, d'autre part, au plan des *sciences of landscape design*, qui s'efforcent de théoriser ces emprunts pour élaborer un champs disciplinaire et des outils scientifiques qui leur soient propres.

Le programme scientifique des années à venir

Il reste donc beaucoup à faire pour tenir cette paysagétique et il conviendrait de publier rapidement, sous forme d'un ouvrage collectif, et non plus d'un simple article initiateur -« Pour une «métascience» du paysage¹⁴ » - le travail accompli à l'EHESS... Pour l'heure, je voudrais prolonger mon document de synthèse d'HDR en évoquant les pistes qui composent mon programme scientifique.

Du point de vue éthique qui est à l'origine de cette réflexion, il me faut, en premier lieu, travailler cette idée du paysage comme bien commun en liaison avec l'éthique environnementale, née dans les pays anglo-saxons et notamment étudiée par l'équipe de recherche de Catherine Larrère, à Paris I. Un article de synthèse permettra d'éclairer ce que les *sciences of landscape design* pourraient conserver de la philosophie morale classique et reprendre aux sciences de l'environnement, afin d'élaborer une position éthique propre. Un humanisme paysager qui confierait à l'être humain le rôle de « soutenir le vivant » ? L'hypothèse est reprise à Jacques Leenhardt et il s'agit d'enrichir mes articles intitulés « Qu'est-ce que les jardiniers, les paysagistes et les artistes nous transmettent du paysage ? », et « La critique de paysage peut-elle être scientifique¹⁵ ? ».

Il est également nécessaire de mettre au jour les catégories d'une esthétique des paysages contemporains. Premièrement, il faudrait mieux cerner en quoi les notions de chaos, d'entropie, de catastrophe désignent et permettent effectivement de décrire les paysages de notre temps. Mieux comprendre également dans quelle mesure ces emprunts, par les artistes, à la physique contemporaine pour caractériser l'espace, le temps et les formes de nos paysages, constituent les pendants du pittoresque et du sublime que les théoriciens des jardins et du paysage reprenaient tout autant à la physique qu'aux mathématiques et qu'à la peinture¹⁶. C'est alors l'article intitulé « Temps et temporalité des paysages décrits » qui serait approfondi¹⁷. Deuxièmement, il faudrait confronter ces notions à l'idée d'une « bioesthétique », capable d'exprimer la santé des paysages, à travers des formes, des couleurs, des textures et conformément à ce que préconise l'écologie d'Odile et Henri Décamps. Là, c'est à une reprise d'un article intitulé « Une esthétique pour un entre-deux mondes » à laquelle je pense. Cette historicité et cette pertinence des catégories esthétiques que nous cherchons pourraient faire l'objet d'un colloque associant praticiens (artistes et paysagistes), physiciens, écologues du paysage, ainsi que des théoriciens qui ont défriché ce sujet : Hervé Brunon, Michaël Jakob, Monique Mosser et Massimo Venturi Ferriolo...

Enfin, il est indispensable d'élaborer le volet épistémologique de cette paysagétique. S'il n'est plus question de redéfinir le paysage mais de caractériser ses propriétés en tant qu'objet, que type d'objet d'une science, le paysage est à mettre en relation avec la notion de « quasi-objet » de Michel Serres, ou celle d'objet « chevelu » forgée par Bruno Latour, voire la détermination d'un objet dit « aux contours flous » selon Gérard Chouquer. Ce sont les emprunts à la philosophie, à la sociologie pragmatique et à l'archéo-géographie qu'il s'agit de penser.

Du point de vue des démarches et des méthodes, il faut réfléchir à l'articulation d'une approche saisissant le paysage en tant que perçu par le corps (le paysage ressenti), avec une démarche et une logique de projet fabriquant le paysage (le paysage conçu), des méthodes analysant les réalisations paysagistes en elles-mêmes et en tant que reçues, soit à l'échelle d'une œuvre (le paysage aménagé), soit à l'échelle d'un territoire (le paysage planifié), mais toujours en tant qu'évaluées. En d'autres termes, il s'agit d'énoncer la conjonction entre une démarche phénoménologique empruntée à la philosophie et des méthodes inspirées des sciences de la conception, de la lecture critique ou de l'évaluation des politiques publiques de paysages basées sur des enquêtes sociogéographiques. On aura reconnu l'allusion aux travaux de Jean-Marc Besse, aux publications de Philippe Boudon sur l'architecturologie, à celles d'André Corboz pour la description/critique des réalisations paysagistes, et à celles de Pierre Donadieu sur l'abduction et le projet.

Cette entreprise prendra du temps, sera collective et empruntera plusieurs voies. L'une consistera à l'organisation et à la publication de séminaires dans *Projets de paysage*, comme ce fut le cas pour la lecture critique. Ce travail-là gagnerait à être complété par un dossier sur « Rhétorique, poétique et interprétations : des textes littéraires aux projets de paysage » ; dossier pour lequel je solliciterais volontiers Claude Reichler. La dernière mise en ligne comporte une rubrique sur phénoménologie et paysage *versus* peinture (dirigé par Eliane Escoubas) ; cette revue devrait en présenter une seconde plus centrée sur le projet de paysage (pilote par Jean-Marc Besse ?). L'ouvrage collectif du Larep sur le projet de paysage pour les éditions Quæ ouvre une autre

voie. Ici, mon propre travail de recherche croise et se nourrit de celui de mes collègues. L'objectif est de dépasser l'interrogation mise en œuvre dans « La critique de paysage peut-elle être scientifique ? », l'idée prévalant à « Borges/Thays : prolégomènes à une poétique abductive du monde », ou l'analyse d'une rhétorique inhérente au projet de paysage telle qu'elle a été présentée dans « Sous l'influence des poètes : rhétorique d'un paysagiste à l'usage du politique », ou dans « Inscriptions singulières et lieux communs. Pour une poétique de l'espace urbain¹⁸ ? » Il s'agit d'écrire un livre sur les sciences de la conception du paysage.

Cet ouvrage recoupera en partie la tâche consistant à étudier les concepts importés des sciences de l'homme et de la société (l'hétérotopie), et des sciences de la nature (la soutenabilité des systèmes vivants) ou créés par des paysagistes (le jardin en mouvement, l'incommensurable), pour connaître, penser, projeter le paysage. Il faudra alors se pencher sur les textes des paysagistes (textes réflexifs ou textes de concours, par exemple), sur les programmes pédagogiques de l'ENSP et d'autres écoles de paysage, notamment européennes, et revisiter les théories du paysage élaborées, pour l'essentiel, ces trente dernières années. Ce travail s'inscrit dans le prolongement de tout ce que j'ai écrit depuis 2007.

Les volets éthique et esthétique de ces travaux devraient être traités rapidement (2011- 2012), le pan épistémologique prendra plus de temps (2011-2016). Je fais donc l'hypothèse que, dans cinq ou six ans, la paysagétique aura réussi, depuis une sorte de surplomb métadisciplinaire, à rendre compte de cette confluence contemporaine - ce centre de gravité - de divers champs scientifiques vers les *sciences of landscape design*. Je peux peut-être faire le pari que l'étude scientifique du paysage ne sera plus tiraillée entre un paradigme venant de l'écologie (le paysage comme environnement), de la sociogéographie (le paysage comme territoire), ou d'une forme de spiritualité (le paysage comme Nature). La paysagétique ayant montré ce qu'il est possible de faire pour dépasser ce moment de l'histoire des sciences lié à l'interdisciplinarité et à la transdisciplinarité, c'est elle qui, dans une sorte de renversement épistémologique, sera paradigmatique pour d'autres champs du savoir...

En deçà de ce pari sur l'avenir, je terminerai sur deux idées. La représentation écrite et graphique continuera d'être, fût-ce en filigrane, la posture théorique et pratique grâce à laquelle je tente de connaître, de comprendre et de penser un monde commun. Et quoi qu'il en soit de cette gageure paradigmatique, le programme scientifique de la paysagétique, esquissé à l'occasion de cette HDR, contribuera, je l'espère, à éclairer l'enseignement du projet dans son articulation avec les autres savoirs et savoir-faire, et avec la recherche. Je pense à mes propres recherches, à celles de mes doctorants qui seront peut-être confortées par l'avènement du doctorat tel que j'ai pu le préconiser dans « *What is a Doctorate concerning Landscape*¹⁹ ? ». Et, naturellement, je songe aussi aux travaux des enseignants chercheurs de l'ENSP en relation avec l'ensemble des collègues et des étudiants... Puissent le Larep et l'ENSP fonctionner comme un lieu de questionnement, de débat, voire de féroce critique de cette paysagétique ! Je vous remercie de votre attention²⁰.

Mots-clés

Paysagétique, projet de paysage, théorie du paysage, histoire des jardins et du paysage, éthique environnementale, bioesthétique, épistémologie de sciences du paysage

Landscape project, landscape theory, history of gardens and landscapes, environmental ethic, bio-aesthetics, epistemology of landscape sciences

Bibliographie

Auteur

Catherine Chomarat-Ruiz

Philosophe, historienne des jardins et des paysages.

Maître de conférences à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

Directrice du Larep (Laboratoire de recherche de l'École du paysage de Versailles).

Chercheur de l'équipe Proximités, UMR SAD-APT (INRA, Paris-Grignon).

Chercheur correspondant du Centre André-Chastel - UMR 8150 (université Paris IV, CNRS, DAPA).

Courriel : c.chomarat@orange.fr

Pour référencer cet article

Catherine Chomarat-Ruiz

Paysagésités de la représentation

publié dans Projets de paysage le 19/01/2011

URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/paysageites_de_la_representation

1. Une version anglaise de ce texte se trouve sur www.topia.fr.
2. L'« EHESS » renvoie à l'École des hautes études en sciences sociales (Paris).
3. Le « Larep » est un acronyme qui désigne le Laboratoire de recherche de l'École du paysage de Versailles-Marseille.
4. « ENSP » signifie École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille.
5. Ce document de synthèse sera publié, dans les jours qui viennent, sur le site Topia (www.topia.fr), dédié à la recherche sur les jardins et le paysage.
6. Le séminaire conduit à l'École des hautes études en sciences sociales s'intitule « Fondements épistémologiques d'une nouvelle science du paysage », le programme est disponible en [clicquant ici](#).
7. La « DGER » désigne la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
8. Chomarar-Ruiz, C., *Le Jardin et le Parc de Castille. Concevoir l'espace, approcher les lieux*, Paris et Besançon, les Éditions de l'Imprimeur, 2005.
9. Chomarar-Ruiz, C., *Jardin de paradoxes*, postface de William Christie, Arles, Actes Sud, 2007.
10. *La Convention européenne du paysage*, Florence, article 1, 2000, peut être consultée à l'adresse suivante : <http://conventions.coe.int/Treaty/FR/treaties/html/176.htm>.
11. Chomarar-Ruiz, C., « L'art et la science à l'épreuve du paysage », pour le IIIe congrès de la Société française d'histoire des sciences et de techniques (SFHST), session organisée par Solange Gonzales et Anne-Lise Rey, 4-6 septembre, 2008, <http://www.sfnst.org/>. Publication partielle des actes dans *Projets de paysage*, le 24/02/2010, URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/l_art_et_la_sciences_a_l_epreuve_du_paysage
- Chomarar-Ruiz, C., « Une science du paysage favoriserait-elle la rencontre entre artistes et politiques ? », colloque « Paysage et politique : le regard de l'artiste », organisé par Isabelle Trivisani-Moreau, université d'Angers, Centre d'études et de recherches sur imaginaires, écritures et cultures, 5 et 6 juin 2008, URL : <http://www.univ-angers.fr>.
12. L'idée de « confluence » devrait se distinguer de celle de « convergence ». Pour une critique de ce second terme, voir Bensaude-Vincent, B., *Les Vertiges de la technoscience*, Paris, éditions de la Découverte, 2009, chapitre 5 « De l'interdisciplinarité à la convergence ».
13. Sur ce sujet, voir par exemple, Bensaude-Vincent, B., *ibid.*, chapitres 4 « Un concept démystificateur », et 6 « Des politiques visionnaires et culturelles ».
14. Brunon, H., Chomarar-Ruiz, C., Donadieu, P., et Torre, A., « Pour une « métascience » du paysage » dans *Projets de paysage*, publié le 26/06/09, URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/pour_une_metascience_du_paysage.
15. Chomarar-Ruiz, C., « Qu'est-ce que les jardiniers, les paysagistes et les artistes nous transmettent du paysage ? », journées Jean Hubert, sur le thème « Patrimoine et paysages », Direction des archives, du patrimoine et des musées de Seine-et-Marne, 30 novembre 2007 ; publication des actes dans *Les cahiers Jean Hubert*, n°3, 2009.
- Chomarar-Ruiz, C., « La critique de paysage peut-elle être scientifique », *Projets de paysage*, publié le 13/12/2008, URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/la_critique_de_paysage_peut_elle_etre_scientifique.
16. Il s'agit, notamment, de Robert Smithson. Voir Chomarar-Ruiz, C., « Temps et temporalité des paysages décrits », dans « Temps, rythmes, mesures... Figures du temps dans les sciences et les arts », colloque international organisé par L. Dahan-Gaida, B. Abraham, P. Payen de la Garanderie, Y. Abrioux pour la Maison des sciences de l'homme et de l'environnement Nicolas Ledoux et par l'université de Franche-Comté, 2-5 décembre 2009. Publication des actes dans *Épistémocritique*, fin 2011, <http://www.epistemocritique.org/>.
17. *Ibid.*
18. Chomarar-Ruiz, C., « La critique de paysage peut-elle être scientifique ? », *op.cit.*
- Chomarar-Ruiz, C., « Borges/Thays : prolégomènes à une poétique abductive du monde », Quarto Colloquio internacional de literatura comparada, organizado pour el departamento de letras de la Universidad Catolica de Argentina, Buenos Aires, el 2, 3 et 4 sept. 2009. Publication aux éditions de l'Ucla, 2011.
- Chomarar-Ruiz, C., « Sous l'influence des poètes : rhétorique d'un paysagiste à l'usage du politique », colloque international « Poésie et politique au XXe siècle », sous la direction d'Henri Béhar et Pierre Taminiaux, Cerisy-la-Salle, du 12 au 19 juillet 2010, URL : <http://www.ccic-cerisy.asso.fr/poesie10.html> - Catherine CHOMARAR-RUIZ.
- Chomarar-Ruiz, C., « Inscriptions singulières et lieux communs. Pour une poétique de l'espace urbain ? », dans « « Littératures et Espaces publics », colloque international organisé par Marc-André Brouillette, université de Concordia - musée d'Art contemporain de Montréal, 15 et 16 octobre 2010.
19. Chomarar-Ruiz, C., « What is a Doctorate concerning Landscape ? », *Projets de paysage*, publié le 30/03/2009, URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/what_is_a_doctorate_concerning_landscape.
- Chomarar-Ruiz, C. « What is a Doctorat concerning Landscape ? », *Landscape & Ruins, planning and design for regeneration of derelict places*, Firenze, Alinea editrice, 2009, colloque organisé par Eclac, Gènes, 23-26 septembre 2009.
20. Le document de synthèse qui sera publié dans [Topia](#) comportera une bibliographie détaillée afférente à ce travail d'Habilitation à diriger des recherches.